

DÉLIVRANCE DE CRÉDITS COMPENSATOIRES
(Direction du marché du carbone)

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Titre du projet	Captage et destruction du biogaz - zone B du LET de RDL
Code du projet	LE003
Période de projet	2015-03-04 au 2015-12-31
Protocole applicable	Protocole 2 - Lieux d'enfouissement - Destruction du CH4

SUJET

Délivrance de crédits compensatoires à la suite de l'analyse du rapport du projet et du rapport de vérification soumis par le promoteur

DOCUMENTS DÉPOSÉS PAR LE PROMOTEUR

[Rapport de projet](#)

[Rapport de vérification externe](#)

DÉLIVRANCE DE CRÉDITS COMPENSATOIRES

Nombre de crédits compensatoires demandés par le promoteur : 5 132

Nombre de crédits compensatoires octroyés : 5 132

Nombre de crédits compensatoires versés au promoteur : 4 978

Nombre de crédits compensatoires versés dans le compte d'intégrité environnementale : 154

Date de la délivrance : 2017-05-10

Explications :

Tel que prévu à l'article 70.20 du règlement, 3 % des crédits compensatoires octroyés ont été versés dans le compte d'intégrité environnementale du ministère.